

AG électorale de l'UPRAD

**Patrick MAGNON**  
rempile **P.4**



Togo

**Afolabi Nadiratou**  
sacrée reine **P.7**  
de beauté 2025



Récépissé  
N° 0149 / 14 / 03 / 01 / HAAC

**Nouvelle Opinion** **Prix: 250 Fcfa**

Hebdomadaire togolais d'informations générales d'analyses et de publicité

N° 892 du 16 décembre 2024



# Victoire Dogbé a présidé un forum sur la protection sociale en Afrique

Conseil National du Crédit **P.4**

**Les services financiers, un satisfécit**



Démographie, inclusion sociale et économique

**L'état des lieux** **P.4**



**Togocom** devient **Yas Togo**  
C'est notre moment

Service client : 800

Yas

Yas.ig 00-000

Fêtes de fin d'année

## Echanges sur la stabilité des prix sur le marché et disponibilité des stocks

En période de fêtes de fin d'année, vendeurs, importateurs entretiennent souvent l'inflation au grand dam des consommateurs. Face à cette réalité, le gouvernement à travers le ministère du commerce anticipe et prend des mesures.

Rose Kayi Mivedor-Sambiani, a présidé, jeudi 12 décembre dernier, une réunion avec les principaux importateurs de produits alimentaires. Il est question de s'assurer de la stabilité des prix sur le marché et de la disponibilité des stocks.

Madame le ministre du commerce a dans un premier temps salué la disponibilité des acteurs dans le cadre de cette



rencontre qui se déroule dans un contexte urgent de fin d'année ainsi que le dialogue permanent avec les opérateurs économiques. Dialogue qui a permis une baisse notable

des prix de plusieurs produits ces dernières semaines.

« Suite à nos discussions, des mesures ont été prises, comme l'augmentation de la production pour l'huile, ce qui a ramené le prix du bidon de 25 litres à 25.000 francs, contre 32.000 francs en novembre. Le litre s'établit désormais à 1000 francs », a indiqué Kayi Mivedor-Sambiani.

Les importateurs apprécient la démarche du Gouvernement et s'engage pour une disponibilité des produits sur le marché. « Nous avons renforcé nos approvisionnements pour éviter toute pénurie. Le riz,

par exemple, est désormais proposé entre 20.500 et 21.000 francs pour le sac de 50 kg, contre 25.000 à 26.000 francs il y a encore quelques semaines », précise Saad Bassam, importateur de riz.

Un travail s'effectue déjà en amont et caractérisé par des rencontres d'échanges. Il vise à garantir un approvisionnement suffisant en produits de première nécessité tout en veillant à la stabilité des prix et à la protection du pouvoir d'achat des ménages.

M F

Dématérialisation des démarches

## Le certificat de nationalité disponible en ligne

La demande du certificat de nationalité peut se faire en ligne en utilisant les supports électroniques, notamment les téléphones portables, tablettes ou ordinateurs. C'est la cheffe du gouvernement Mme Victoire Tomegah-Dogbe qui a lancé jeudi 12 décembre dernier la plateforme digitale de demande. Il

de cette nouvelle plateforme digitale en ces termes. "Les avantages concrets significatifs de la plateforme s'articulent autour de quatre points essentiels : l'accessibilité et la simplicité, le gain de temps et la réduction des coûts, la sécurité et la transparence, ainsi que la réduction de la paperasserie".



s'agit d'une plateforme accessible sur le guichet national des services publics digitalisés. Elle est mise sur pied par le ministère de la justice et de la législation en collaboration avec l'Agence Togo Digital (ATD).

Mipamb Nahm-Tchougli, Garde des sceaux, ministre de la justice et de la législation explique l'opérationnalisation

Il est important de rappeler que le secteur de la justice et de la législation poursuit ses réformes dans le digital. En dehors du certificat de nationalité, plusieurs démarches ont déjà été digitalisées, notamment l'établissement du duplicata du certificat de nationalité, le casier judiciaire ainsi que des procédures devant le tribunal de commerce.

M F



### AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES PAR AUTORITE DE JUSTICE

N° 015/2024/OTR/CG/CDDI

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) informe le public qu'en exécution de l'ordonnance n° 2866/2024 du 15 Novembre 2024, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de **trois mille quatre cent vingt-cinq (3425) colls de diverses marchandises dont quarante-un (41) voitures, seize (16) tricycles et vingt-sept (27) motos** tous usagés et de diverses marques.

**La vente aura lieu le jeudi 12 décembre 2024 à partir de 09 heures 30 minutes et jours suivants à la base de l'USID, de Ségbé et de Tsévié.**

#### CONDITIONS DE PARTICIPATION A LA VENTE

- 1- La vente est faite aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur, paiement au comptant et sur place majoré de 12% avec enlèvement immédiat ;
- 2- La participation à la vente est subordonnée au paiement d'une somme de cinq mille (5.000) francs CFA non remboursable contre une quittance sécurisée au titre d'enregistrement des adjudicataires, à la Division du Contentieux de la Direction du Renseignement et de la Lutte Contre la Fraude ;
- 3- Aucune réclamation ne sera prise en compte après adjudication ;
- 4- Les adjudicataires qui n'auront pas acquitté le montant des effets qui leur sont adjugés avant 17 heures 30 minutes du jour de leur achat, verront leur adjudication annulée.

La participation du public à cette vente implique l'acceptation des conditions ci-dessus énumérées.

Pour tout renseignement, bien vouloir s'adresser au cabinet d'Etude du Me Adjété Koffi TEKOU, Commissaire-Priseur, sis à Amadahomé, Tél : 90 15 43 40 / 98 17 45 62, Lomé-TOGO.

Fait à Lomé, le 27 novembre 2024

**Le Commissaire Général p. l.**

*Philippe Koton B. TCHAGDIE*

41, Rue des impôts - 02 B.P. : 20823 Lomé - TOGO  
Tél. : +228 22 53 14 00  
Email : otr@otr.tg

FEDERER POUR BATIR  
www.otr.tg

En marge de la 37ème session ordinaire du CIPRES

# Victoire Dogbé a présidé un forum sur la protection sociale en Afrique

En prélude aux travaux de la 37<sup>e</sup> session ordinaire du Conseil des ministres de la Conférence Inter-Africaine de la Prévoyance Sociale (CIPRES), qui ont lieu vendredi 13 décembre dernier à Lomé, un Forum de haut niveau sur la protection sociale en Afrique a été ouvert par le premier ministre Victoire To-

nérahité, à renforcer la résilience des populations et à améliorer leur accès aux services essentiels tels que l'éducation, la santé, l'eau potable et l'emploi. Aujourd'hui la situation selon le premier ministre, reste discutée en ce qui concerne les dispositifs et mécanismes d'assurance sociale. Ce qui

nétaire digitalisé à l'endroit des populations vulnérables. Dans le domaine de la santé, en ce qui concerne les populations les plus vulnérables, la cheffe du gouvernement est revenue sur la mise en œuvre du programme spécial d'assurance santé aux élèves, School assur, devenu School AMU. Programme qui a permis de couvrir à fin juin 2024, plus de 900 000 élèves.

A l'endroit des femmes enceintes, un autre programme d'accompagnement des soins de santé de la femme enceinte et du nouveau-né (Programme Wezou), a aussi touché plus de 575 000 femmes. Tout en capitalisant

tification biométrique des populations. Un projet couplé par la mise en place d'un registre social des personnes et des ménages. Ces instruments selon elle, contribueront à améliorer substantiellement le ciblage des populations et bénéficiaires des programmes sociaux afin de les optimiser.

Mme Tomegah-Dogbe a expliqué que ces outils leur permettront de savoir avec précision quel dispositif et qui remplit les critères nécessaires pour être couvert par telle ou telle mesure. Convaincue que la digitalisation de l'ensemble des processus de protection sociale reste un facteur clé de performance pour leurs populations, elle a invité les acteurs à poursuivre les actions engagées.

Au terme des travaux du CIPRES, M. Gilbert Bawara,

bonne tenue générale du secteur de la protection sociale dans les Etats membres. Avec les résultats de l'exercice 2024 qui étaient excédentaires malgré les chocs précédents induits par la crise sanitaire, les ministres de tutelle de la CIPRES ont promis "redoubler d'efforts" pour plus d'amélioration de la qualité des prestations dans leurs pays respectifs.

A la fin du conseil des ministres qui a connu de grandes orientations. Une visite de terrain a été effectuée au niveau de l'hôpital de référence Dogta Lafiè dont le fonctionnement a été expliqué à tous. L'objectif est de permettre aux ministres et à tous les participants de pouvoir toucher du doigt les réalités de la mise en œuvre du système de protection sociale au



megah-Dogbe.

Initié par le gouvernement togolais sur la protection sociale en Afrique, cette rencontre a permis aux participants (ministres et experts) venus de tous les pays membres, de deux pays non membres (Maroc et Rwanda), de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et de la Banque mondiale (BM) d'échanger d'une part sur les initiatives et mesures originales, innovantes mises en œuvre en Afrique et ailleurs dans le monde, d'évaluer et d'analyser la problématique de la protection sociale et dégager les voies idoines pour une prise en charge efficiente des personnes sur le continent noir. En Afrique la situation de la croissance démographique dont les autorités n'arrivent pas encore à tirer le plein potentiel dans un contexte marqué par les inégalités socioéconomiques et aussi les multiples crises que le monde vit avec ses conséquences mettent toujours en lumière le rôle fondamental et l'importance cruciale des politiques et dispositifs de protection sociale.

Face à ces défis et chocs multiples, les pouvoirs publics ont déployé divers dispositifs et mesures de protection sociale visant à prévenir et à réduire les facteurs de pauvreté et de vul-

justifie la tenue du Forum de Lomé qui intervient au moment où le Chef de l'Etat Faure Essozimna Gnassingbé s'est engagé à améliorer davantage, la couverture sociale de la population, en particulier celle vulnérable tout en renforçant l'inclusion, la solidarité et la cohésion sociale.

En prenant le cas du Togo, elle a énuméré la vision du Chef de l'Etat qui a permis de mener ces dernières années d'importantes réformes dans le domaine de la protection sociale dont l'un des axes prioritaires de la feuille de route 2020-2025 est de renforcer l'inclusion et l'harmonie sociale.

Des réformes qui selon elle, traduisent leur ambition de bâtir un système de protection sociale intégré efficient, inclusif, équitable et durable, garantissant aux populations l'accès aux services sociaux de base essentiels de qualité, tout en les protégeant contre les risques et les vulnérabilités.

Par rapport à ces réformes, elle est revenue sur la pandémie de la covid-19 où il a été question de capitaliser la riche expérience en matière de transferts monétaires et des initiatives de développement à la base, en mettant en œuvre le programme Novissi qui est un transfert mo-



sur l'expérience de l'assurance maladie au profit des agents du secteur public et de leurs ayant droits débutée en 2011, l'assurance maladie universelle pour toutes les catégories socio-professionnelles a été instituée en 2021 et est aujourd'hui une réalité au Togo. Aussi, est-elle revenue sur ce programmes d'inclusion financière qui a permis d'octroyer, depuis la

ministre de la réforme du service public, du travail et du dialogue social du Togo dans son propos a salué la volonté politique du Chef de l'Etat grâce à laquelle, ce forum de haut niveau a pu tenir. Il a remercié les grands acteurs du domaine de la protection sociale notamment les DG de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), de la Caisse de Retraite du Togo (CRT) et

Togo. Au vu de ce qui a été observé sur le terrain, ministres et experts ont apprécié et ambitionné de réaliser de pareilles structures chez eux. Après la délégation s'est rendue à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS). Elle a apprécié la procédure de digitalisation réalisée à l'endroit des assurés avec des cartes biométriques comportant toutes les don-



nise en place du Fonds national de la finance inclusive (FNFI) en 2014, plus de 109 milliards de FCFA de crédits dont soixante-cinq pourcent (65%) des bénéficiaires de ces crédits sont des femmes. Plus loin encore, comme le Togo reste préoccupé par le perfectionnement du système de protection sociale, elle n'a pas manqué de toucher du doigt le projet d'iden-

de l'Institut national d'assurance maladie (INAM). Madame le Premier ministre ouvrant le forum a expliqué les grandes réformes opérées dans le domaine au Togo.

Quant à l'objectif de cette rencontre qui est celui de bâtir un système de protection sociale plus inclusif et résilient, le Conseil des ministres s'est félicité de la

nées. Et surtout l'Assurance Maladie Universelle (AMU) élargie à tous les citoyens du Togo et qui permettra de prendre en charge tous ceux qui travaillent dans l'informel et le formel.

Un cocktail a clôturé en toute beauté les travaux de la 37ème session ordinaire du Conseil des ministres de la CIPRES.

Conseil National du Cr dit

# Les services financiers, un satisf cit

La 4 me session ordinaire du Conseil National du Cr dit (CNC) au titre de l'ann e 2024 s'est d roul e jeudi 12 d cembre dernier   Lom . Les travaux pr sid s par le ministre de l' conomie et des finances Essow  Georges BARCOLA.

 conomique ont indiqu  une consolidation moins soutenue qu'attendue de l'activit  dans les secteurs secondaire et tertiaire, contrairement au secteur primaire qui a affich  une plus forte r silience face aux effets n gatifs des al as



Il est question d'examiner les conditions d'un meilleur financement de l'activit   conomique, d' changer sur le projet de rapport annuel du Comit  National de Cr dit (CNC) destin  au Comit  de Politique Mon taire (CPM) portant sur l' volution de la situation  conomique et du syst me financier au titre de l'ann e 2024 et d' voquer le programme de travail du CNC pour l'ann e 2025.

Apr s neuf mois d'activit s, les indicateurs de conjoncture

climatiques. Le taux de croissance  conomique est attendu   6,3% en 2024, en diminution de 30 points de base par rapport   la pr vision initiale estim e   6,6% au d but de l'ann e, apr s 6,4% en 2023.

Le ministre de l' conomie et des finances a fait comprendre que le taux d'inflation moyen, s'est  tabli   3,4%   fin septembre 2024, contre 5,7%   la m me p riode de l'ann e pr c dente. Cette orientation baissiere du taux d'inflation

selon lui, est en lien avec la d tente des prix des produits alimentaires sur les march s internationaux ; la stabilit  des prix   la pompe des produits p troliers. S'agissant de la dette publique, il a signifi  qu'elle demeure ma tris e et repr sente 64% du Produit Int rieur Brut   fin juin 2024. Dans l'int r t de pouvoir renforcer le cadre macro conomique favorable   l'activit  d'interm diation financi re, le gouvernement a acc l r  la mise en  uvre de sa feuille de route quinquennale, Togo 2025.

Toujours   travers les performances de l'ann e, le ministre BARCOLA indique que : « les banques et les syst mes financiers d centralis s ont maintenu leurs concours   l' conomie, avec une  volution plus vigoureuse pour les banques. En effet, le montant des nouveaux cr dits mis en place au cours des neuf premiers mois par les banques au profit des op rateurs  conomiques du Togo s'est  lev    645 milliards, en hausse de 10% par rapport au niveau enregistr    la m me p riode de 2023.

Quant au volume des cr dits octroy s par les institutions de microfinance aux agents  conomiques, il est

ressorti   218 milliards, non loin des 220 milliards accord s   la m me p riode de 2023.

En outre, les financements par affacturage ont connu une progression soutenue, avec un encours qui est pass  de 24 milliards   fin septembre 2023   33 milliards un an plus tard. De m me, les concours par cr dit-bail ont cr  de 22% en un an   48 milliards. Toutes ces  volutions encourageantes ont permis aux cr ances sur l' conomie de progresser, en glissement annuel, de 2%   1.784 milliards au 30 septembre 2024, soit 30% du Produit Int rieur Brut ».

De par cette situation, il a mis en exergue la volont  des banques et des syst mes financiers d centralis s d'accompagner toujours la consolidation de la croissance  conomique, nonobstant. Cette volont  manifeste des banques selon le ministre s'explique par le contexte international qui est marqu  par le ralentissement continu de l' conomie et le durcissement des conditions financi res ; ensuite le niveau relativement  lev  des taux de d gradation de la qualit  de portefeuille de cr dit de certains  tablissements et enfin les difficult s intrins ques qui sont li s   l'activit  d'interm diation financi re, notamment l'asym trie

d'information.

Ce sont toutes ces raisons qui justifient la satisfaction au niveau du ministre de l' conomie et des finances Mr Essow  Georges BARCOLA. Il a profit  de l'occasion pour f liciter les directeurs g n raux des banques et des institutions de microfinance tout en les encourageant   accro tre davantage le niveau de financement de l' conomie.

La mobilisation des ressources suffisantes pour le financement ad quat des projets de d veloppement du Togo ; l'accroissement continue des financements aux Tr s petites, Petites et Moyennes Entreprises (TPME) et le d veloppement de mod les financiers, pour la promotion de l'habitat et la poursuite de la m canisation du secteur agricole sont trois d fis majeurs sur lui sont chers au cours de l'ann e 2025. D'o  il n'a pas manqu  d'inviter les premiers responsables des banques ainsi que des institutions de microfinance   prendre en compte ses trois (3) d fis qu'il juge majeurs.

Le Pr sident du Comit  National du Cr dit s'est appesanti sur la qualit  des services financiers qu'il juge satisfaisant actuellement et qui m rite certaines am liorations.

**La R daction**

D mographie, inclusion sociale et  conomique

# L' tat des lieux

La ministre Secr taire g n rale de la Pr sidence de la R publique, Dr Sandra Ablamba Johnson, a pr sid , au nom du pr sident de la R publique, un atelier de pr sentation des r sultats d taill s du Cinqui me Recensement G n ral de la Population et de l'Habitat (RGPH-5) ainsi que de la deuxi me  dition de l'Enqu te Harmonis e sur les Conditions de Vie des M nages (EHCVM-2).

Cet  v nement a r uni les repr sentants des minist res, les partenaires techniques et financiers, notamment la Banque mondiale et l'UNFPA. Le secteur priv , la soci t  civile et les m dias  taient de la partie.

L'objectif de cet atelier  tait de dresser un  tat des lieux des progr s r alis s par le Togo dans les domaines d mographique et socio- conomique, notamment en mati re de d veloppement humain, d'acc s aux services sociaux et de lutte contre la pauvret .

**Progr s d mographiques et sociaux**

Les r sultats du RGPH-5, r alis  en 2022, r v lent que la population togolaise s' l ve   8 095 498 habitants, avec une l g re pr dominance f minine (51,3 %) par rapport

aux hommes (48,7 %). Le pays continue de se distinguer par sa jeunesse, avec un  ge moyen de la population de 23,4 ans et pr s de 42 % des Togolais ayant moins de 15 ans. Le taux d'accroissement annuel moyen de la population a l g rement diminu , passant de 2,9 % en 2010   2,3 % en 2022.

En termes d'acc s aux services sociaux de base, des progr s significatifs ont  t  r alis s. Le taux d'acc s   l'eau am lior  atteint 83 %, tandis que 70,3 % des m nages b n ficient de l' lectricit , bien que des disparit s demeurent entre les zones urbaines (90 %) et rurales (50 %). Le secteur  ducatif a  galement enregistr  des avanc es notables, avec une parit  hommes-femmes au niveau primaire et un taux de scolarisation respectif de 115 % pour les gar ons et 114 % pour les filles. L'alphab tisation des adultes a  galement progress , avec 7 personnes sur 10  g es de 15 ans et plus sachant lire et  crire.

**R duction de la pauvret **

Les r sultats de l'EHCVM-2, qui mesurent la pauvret  non mon taire, montrent une

r duction importante de la pauvret  au Togo. En 2021, environ 28,9 % des m nages  taient consid r s comme non mon tairement pauvres, contre 37,1 % en 2018, marquant une baisse de 8,2 points de pourcentage. Concernant la pauvret  mon taire, mesur e par les revenus ou les d penses des m nages, l'incidence est pass e de 45,5 % en 2018   43,8 % en 2021, une diminution par rapport aux



55,1 % observ s en 2015. Cependant, des disparit s r gionales persistent, avec la r gion des Savanes affichant la plus forte incidence de pauvret  mon taire, tandis que le Grand Lom  conna t la plus faible.

Cette r duction de la pauvret  est le fruit des politiques publiques mises en place par le gouvernement, sous l'impulsion du pr sident de la R publique, visant   renforcer l'inclusion sociale et  conomique. Des initiatives notables telles que les programmes School Assur et de cantines scolaires, la

gratuit  des frais de scolarit  et des examens, ainsi que le Programme Wezou pour les femmes enceintes, ont contribu    am liorer les conditions de vie des populations. Le soutien   l'agriculture et l'acc s au cr dit via le Fonds national de la finance inclusive (FNFI) ont  galement jou  un r le important dans cette  volution positive.

**Les prochaines  tapes et**

**l'appel   l'action**

Lors de son discours, Dr Sandra Ablamba Johnson a rendu hommage au pr sident de la R publique pour son engagement en faveur du d veloppement social et de l'inclusion. Elle a lanc  un appel   la mobilisation nationale pour l'enregistrement biom trique (e-ID), un processus essentiel pour la mise en place du Registre Social des Personnes et des M nages (RSPM). Ce registre, qui regroupera des informations d taill es sur les individus et les m nages, sera crucial pour orienter les aides sociales et les prestations en

fonction des besoins sp cifiques des b n ficiaires.

Les partenaires techniques et financiers, dont le Repr sentant r sident de la Banque mondiale, Fily Sissoko, et la Repr sentante-r sidente par int rim de l'UNFPA, Edwige Adekambi-Domingo, ont salu  les progr s r alis s et r affirm  leur soutien continu. Ils ont soulign  l'importance de l'approche int gr e adopt e

par le Togo, qui inclut la pauvret  non mon taire dans l'analyse des conditions de vie des m nages, et ont encourag  le pays   poursuivre ses efforts pour garantir un d veloppement inclusif et durable pour tous ses citoyens.

Cet atelier marque une  tape importante dans le suivi et la mise en  uvre des politiques de d veloppement social au Togo, et met en lumi re les progr s r alis s, tout en soulignant la n cessit  de poursuivre les efforts pour r pondre aux d fis persistants.

**La R daction**

Réparations Mémoires au Togo

# Une étape importante pour la Réconciliation et l'Unité Nationale

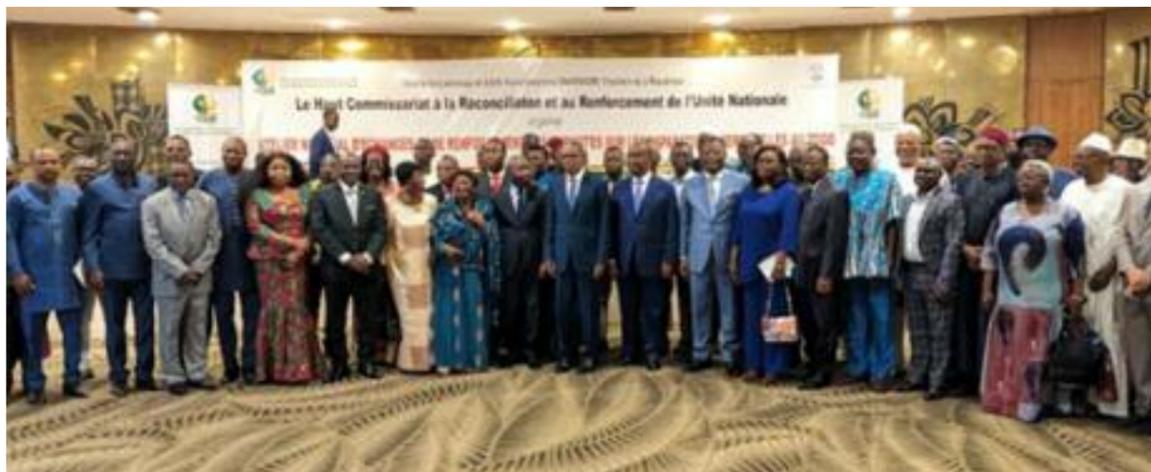
Un atelier national d'échanges et de renforcement des capacités, organisé par le Haut-commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale (HCRRUN) a regroupé plusieurs acteurs du 10 au 12 décembre 2024 à Lomé.

Cet événement s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de la Commission vérité, justice et réconciliation (CVJR), visant à promouvoir des réparations mémorielles en tant qu'outil de justice transitionnelle.

Les réparations mémorielles ont pour objectif de restaurer la mémoire collective en redressant les torts infligés aux populations togolaises, particulièrement celles ayant souffert des violences sociopolitiques. Le but de cet atelier est de susciter une compréhension partagée sur ce processus parmi les populations et les décideurs, afin d'obtenir leur

adhésion et engagement dans sa mise en œuvre. En effet, la consolidation de cette mémoire est essentielle à la réconciliation et à l'unité nationale, des valeurs chères

historiens, juristes, sociologues, députés et élus locaux. Ces participants ont eu l'opportunité d'échanger sur plusieurs thématiques clés, notamment « La place de la



au Togo.

L'atelier réunit une diversité de participants, comprenant des représentants des institutions de la République, des départements ministériels, des organisations de la société civile, ainsi que des experts, notamment des

mémoire dans les sociétés sortant de crise », « Lois et réparations mémorielles dans les processus de justice traditionnelle : dilemmes et opportunités », et « Les réparations mémorielles au Togo : enjeux et défis ». Ces panels ont permis d'approfondir les discussions

sur les défis et les opportunités liés à la mise en œuvre des réparations mémorielles au Togo.

Le ministre de la Justice et de la Législation, Nahm-Tchougli Mimpab, a souligné que la question des réparations mémorielles s'inscrit dans une démarche politique globale, inspirée par la volonté du Chef de l'Etat de renforcer le processus de

soutien au processus.

Mme Awa-Nana Daboya, présidente du HCRRUN, a rappelé que l'une des recommandations majeures de la CVJR était l'érection de monuments et de stèles en mémoire des victimes des violences sociopolitiques, ainsi que l'organisation de commémorations. Cependant, elle a également souligné les défis associés à la mise en œuvre de ces recommandations. En effet, il est essentiel d'identifier les victimes, de choisir les événements à commémorer et de recenser les acteurs qui ont marqué l'histoire du Togo. Si certains noms d'hommes d'État, comme les présidents de la République, sont faciles à identifier, d'autres personnalités et événements, ayant un impact profond sur la société, méritent aussi d'être honorés.

L'atelier s'est conclu par la présentation et l'adoption des rapports issus des différents échanges. Ce fut une étape importante pour la poursuite du processus de réconciliation, visant à bâtir un Togo plus uni, où la mémoire collective joue un rôle clé dans la construction d'une nation pacifiée et réconciliée.

Elom

Grave accident de circulation à Agoè-Zongo

# Les condoléances du gouvernement à la famille éplorée

Le vendredi 13 décembre dernier, un camion semi-remorque transportant une citerne de gaz surdimensionnée a violemment percuté la plateforme supérieure de la passerelle piétonne d'Agoè-Zongo sur la Nationale n°1. Des dégâts matériels et pertes en vies humaines ont été enregistrés.



Le constat de la police nationale permet d'établir un bilan provisoire. Il fait état de 08 morts sur les lieux de l'accident, 03 blessés graves évacués à l'hôpital pour des soins urgents.

Informé, le col Calixte Batossie Madjoulba, ministre de la sécurité et de la protection civile

a activé le plan ORSEC et automatiquement mobilisé les ressources humaines et

matérielles des Forces Armées Togolaises, de la Police et de la Gendarmerie nationale, des Sapeurs-Pompiers, de l'Agence nationale de la Protection civile, de la Croix Rouge Togolaise, des collectivités territoriales et d'autres partenaires privés, pour porter secours et assistances aux blessés, dégager la voie afin de rétablir la circulation.

Celui qui a en charge la protection civile des Togolais n'a pas manqué de présenter, au nom du gouvernement, ses condoléances aux familles éplorées et souhaité un prompt rétablissement aux blessés.

Cette sortie était l'occasion pour monsieur le ministre d'inviter les usagers au respect du

code de la route. Il insiste sur les règles de chargement telles que stipulées dans les dispositions communautaires de l'Uemoa.

M F

Récurrence d'arnaques à l'OTR

# Le Commissaire Général appelle à la vigilance

L'OTR démasque une fois encore de nouvelles tentatives d'arnaques. C'est suite à la création de faux comptes Facebook portant le nom du Commissaire Général de l'Office Togolais de Recettes (OTR) Philippe Tchodie. Des comptes créés par des individus malintentionnés lesquels nourrissent l'idée de tromper les internautes.

aux enchères publiques de véhicules, prétendument organisée par l'office sur un site portuaire de Lomé ce samedi 14 décembre.

Face à la recrudescence des tentatives d'arnaques sur les réseaux sociaux, le Commissaire Général explique que toutes personnes qui s'abonnent ou interagissent avec ces pages le



font à leurs risques et périls. Raison pour laquelle le Commissaire Général et tout le personnel de l'office, déclinent

toute responsabilité liée à l'utilisation de ces comptes frauduleux et informent leurs auteurs qu'ils s'exposent aux sanctions pénales prévues au titre des dispositions de lutte contre la cybercriminalité au Togo.

Profitant de cette occasion, le Commissaire Général en appelle à la vigilance et recommande aux citoyens de ne faire confiance qu'aux sources officielles et de signaler tout compte suspect aux autorités compétentes.

Rappelons que les informations concernant l'office doivent être vérifiées sur son site officiel [www.otr.tg](http://www.otr.tg) ou via le numéro vert 8201.

Elom

## Nouvelle Opinion

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicités  
Récépissé  
N° 0149 /14/ 03/ 01/ HAAC  
Siège: Agbalépédogan

Directeur de publication:

El Hadj TCHAGNAO  
Arimiyao  
Cel: 91 36 37 55

Secrétariat de la Rédaction:

Agbékponou Junior

Rédacteurs:

Tchagnao El Hadj Arimiyao  
Agbékponou Junior  
Ramzad  
Maroine Tchagnao  
Alassani A.  
Stanislas

Imprimerie

Yanidel print,  
Tokoin Doumasséssé

Tirage:

2000 exemplaires

AG électorale de l'UPRAD

## Patrick MAGNON rempile

Les membres de l'UPRAD-Togo (Union Professionnelle des Agréés en Douanes-Togo) ont renouvelé leur confiance au président sortant Patrick

187 membres y ont donné leur quitus. Une liste dont le professionnalisme, la rigueur, l'expertise ont déjà permis de défendre les intérêts de la

solidaires. Ils ambitionnent moderniser les pratiques pour

pallier les événements douloureux des membres etc. Il a invité tous ses collègues à travailler en équipe pour l'atteinte des objectifs.

Pour lui, ses missions ne

Président : Adegnon Patrick Magnon

Vice-président : Traoré Adam Moukaïla

Vice-président : José Kodjo



MAGNON et son équipe pour un nouveau mandat de trois ans. C'était à l'issue de leur Assemblée générale ordinaire et électorale organisée samedi 14 décembre dernier à Lomé.

Les travaux ont été ouverts par le vice-président du Conseil national du patronat du Togo en présence des représentants de l'Office togolais des recettes (OTR), de la Chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCI-Togo).

La liste "solidarité" est celle reconduite par les membres de ladite union. Au total 140 sur

profession. Pour preuve, durant la mandature écoulée il a été question d'assurance maladie pour tous les membres. Une acquisition d'immeuble de 1200 m<sup>2</sup> comme siège. Des missions économiques ont été organisées ainsi que la formation des membres.

Ces acquis ont pesé dans la balance pour un renouvellement de confiance. Pour cette nouvelle mandature, le président réélu et son équipe s'engagent à renforcer l'unité des professionnels agréés en douanes à travers des actions

répondre aux besoins actuels et futures du secteur.

L'équipe reste déterminée à promouvoir la transparence dans la gestion des affaires de l'union, de la transformer en un modèle de collaboration, d'excellence et de justice.

Le président de l'UPRAD-Togo annonce entre autres comme chantiers pour ce nouveau mandat la réalisation d'une mutuelle d'assistance aux membres, la construction d'un siège à hauteur de 3 milliards FCFA, la mise en place d'une caisse de solidarité sociale pour

pourront être atteintes sans leur collaboration et apport individuel et collectif. Raison pour laquelle il a décidé de travailler ensemble avec tous les membres et tous les partenaires de cette union. Pour avoir permis la réussite de cette assemblée générale électorale, il a profité de l'occasion pour remercier chacun des membres ainsi que les partenaires pour leur avoir assisté durant les trois ans écoulés.

Le bureau est composé de onze (11) membres.

**Membres du bureau**

Damoude

Secrétaire Général : Koffigan Dodji Akakpo

Secrétaire Général adjoint : Yaovi Bléwoussi Siliadin

Trésorier Général : Abou Tetewire

Trésorier Général adjoint : Akou Nontoun Suzanne Dahoundji

Conseillers : Kokou Agbedoh, Kpéglo Djigbodi Bessou, Malabouena Assimti et Foussemi Alassani

**Elom**

**SNB** SOCIÉTÉ NOUVELLE DE BOISSONS

# JEU DJAMA

# 500 F\*

**15 SEPT. AU 31 DÉC. 2024**

PENDANT LE JEU CAPSULES CONSOMMATEURS

AVEC DJAMA, ON EST ENSEMBLE

**SAFER**

## Citoyens togolais,

Conducteurs de poids lourds,

Les infrastructures routières sont un patrimoine commun que nous avons le devoir de protéger.

Les camions en surcharge détruisent précocement les routes.

Eviter les chargements hors norme, c'est garantir la longévité de la route, c'est préserver le bon état du réseau routier et de votre engin ; c'est aussi, renforcer la sécurité des biens et des personnes.

**Ensemble, combattons le phénomène de la surcharge sur nos routes.**

**Message de la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER)**

Yas FIMO 228

# C'est du 12 au 15 janvier 2024

Le Festival International de la Mode (Yas FIMO 228) a été officiellement lancé ce mardi à Lomé, marquant le début de la 12<sup>e</sup> édition de cet événement emblématique. Porté par le créateur togolais Jacques Logoh, le festival se déroulera du 12 au 15 février 2024 et mettra en lumière la lutte contre le cancer du sein.

Logoh a souligné l'importance de ce combat, expliquant : « La mode, c'est plus de femmes, et ce sont elles qui sont les plus touchées par le cancer. Cette année, nous allons organiser une grande conférence de haut niveau avec des experts médicaux sur cette maladie, et proposer des dépistages gratuits pour tous. »

février, un défilé mettant en avant des couturiers internationaux venus de plus de 25 pays.

Ce festival qui se veut un outil de sensibilisation, ne se limite pas

à un défilé de mode, mais contribue à l'essor de la mode en Afrique, offre aux stylistes une opportunité unique de se faire connaître sur la scène internationale. En effet, l'événement ne se limite pas à Lomé et s'étendra prochainement à la France et à Atlanta, renforçant ainsi son rôle de plateforme de visibilité pour la mode africaine.

À travers cette initiative, Yas



Sous le thème « La mode pour un monde sans cancer », cette édition a pour objectif de sensibiliser le public sur les dangers du cancer, en particulier celui du sein, une maladie qui touche majoritairement les femmes. L'initiateur Jacques

Logoh a souligné l'importance de ce combat, expliquant : « La mode, c'est plus de femmes, et ce sont elles qui sont les plus touchées par le cancer. Cette année, nous allons organiser une grande conférence de haut niveau avec des experts médicaux sur cette maladie, et proposer des dépistages gratuits pour tous. »



aux défilés. Une conférence de haut niveau avec des experts médicaux sera organisée pour échanger sur le cancer, accompagnée de dépistages gratuits, afin de renforcer la prise de conscience autour de cette maladie.

Yas Togo, acteur clé du

trois ans. Aujourd'hui, Yas est une marque panafricaine présente dans cinq pays africains (Sénégal, Madagascar, Comores, Tanzanie et Togo), d'où la dénomination "Yas FIMO 228", a-t-elle expliqué.

Yas FIMO 228, qui se distingue par son engagement social et sa

FIMO 228 continue de prouver que la mode peut être un puissant vecteur de sensibilisation et de transformation sociale, tout en mettant en lumière les talents créatifs du continent africain.

Elom

## Togo: Afolabi Nadiratou sacrée reine de beauté 2025

Le samedi 14 décembre 2024, s'est déroulé à l'hôtel 2 février, la 29<sup>e</sup> édition du prestigieux concours Miss Togo.

Mlle Afolabi Nadiratou, candidate n°3, âgée de 21 ans, étudiante en deuxième année de lettres modernes, mesurant 1,80 m pour 55 kg, est couronnée reine de beauté togolaise. Elle incarne désormais l'élégance, le charisme et la grandeur au plan national et international.

Succédant ainsi à Nathalie Yao-Amuama, la nouvelle reine de beauté a pour 4<sup>ème</sup> dauphine, Mlle Taoko Ange, candidate n°18. La 3<sup>ème</sup> dauphine est Mlle Wagbé Adja, candidate n°19, tandis que la 2<sup>ème</sup> dauphine est Mlle Adomayakpor Séraphine, candidate n°2. La 1<sup>ère</sup> dauphine est Mlle Bangana Carine. Pour cette édition, 20 candidates étaient en lice pour la finale, après les phases régionales organisées à Kara et à Lomé.

Culture, art et glamour étaient au rendez-vous de ce grand événement de la beauté togolaise. Les 20 finalistes, ont rivalisé de charme pour séduire un jury exigeant et un public



Mais au final, c'est Afolabi

conquis. Nadiratou qui a su se distinguer par sa beauté et son élégance

soutenus par des partenaires. Désormais porte-flambeau

gouvernement togolais.

Elom



**Togocom**

***devient***

**Yas**

Yas.tg

Service client : 888